

DOSSIER DE PRESSE



Campagne d'information et de prévention sur les piqûres de tiques

Lancement le 7 avril 2016

Contacts Ville de Besançon :

Direction Hygiène Santé 03 81 87 80 90

Cyril DEVESA : adjoint à la Santé, Hygiène, prévention
sanitaire 06 20 56 36 23

Contact presse

Catherine ADAM

03 81 61 50 88/06 74 29 69 45

SOMMAIRE

La Ville de Besançon fait campagne contre les piqûres de tiques

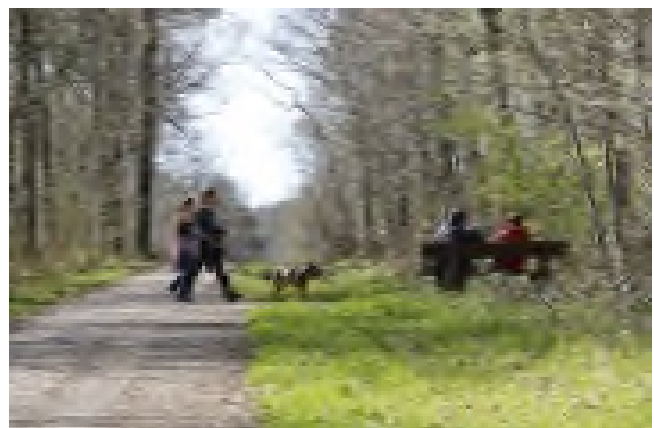
Les tiques ?

Contenu de la campagne d'information et de prévention proposée par la Ville

Les principales sources de surveillance

Le plan d'action du Ministère de la Santé

Les associations



La Ville de Besançon fait campagne contre les piqûres de tiques

Dans le cadre de ses missions d'information et de prévention en santé publique, la Ville de Besançon a pris l'initiative d'organiser, cette année, une campagne d'information et de prévention « grand public » sur les piqûres de tiques pour sensibiliser les Bisontins aux bonnes pratiques à adopter lors d'activités « nature ».

En effet, la Ville de Besançon qui adhère depuis 1990 au Réseau Français des Villes Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), développe régulièrement des actions de prévention sur des priorités de santé publique en partenariat avec l'Education Nationale, les institutions sanitaires et les associations. Ces actions se réalisent, notamment, dans les écoles (nutrition, hygiène bucco-dentaire, prévention du tabagisme, addictions...).

Le projet d'information de la population sur les piqûres de tiques a été initié par la Ville après une rencontre avec les représentants de l'association Lym'Pact de Franche-Comté (Prévention Action Contre les Tiques) le 30 mai 2015, lors de la journée nationale des maladies vectorielles à tiques ; l'association était alors installée sur l'Esplanade des Droits de l'Homme et cherchait à attirer l'attention sur la question de la reconnaissance de la forme chronique de la maladie de Lyme.

La Ville a décidé de soutenir l'association en lui achetant 600 crochets à tiques et en organisant une campagne d'information et de prévention sur les piqûres de tiques, au printemps 2016 à Besançon.

En France entre 1986 et 2012 l'incidence de cette maladie varie entre 36 et 43 cas pour 100 000 habitants (moyenne de 27 000 cas/an).

Cependant, certaines des régions françaises sont plus touchées que d'autres.

En l'état des connaissances actuelles, l'Alsace et la Meuse sont les plus touchées (>100 cas /100 000 habitants). **La Franche-Comté** fait partie des régions ayant des taux compris entre **50-100 cas /100 000 habitants** avec la Champagne-Ardenne, l'Auvergne, le Limousin, Rhône Alpes.

La campagne d'information et de prévention lancée par la Ville le 7 avril 2016 a pour objectif de faire connaître la tique et son mode de contamination, ainsi que les bons gestes pour prévenir ce risque.





Les tiques sont des parasites qui se trouvent partout mais plus particulièrement dans les milieux humides, terrains favorisés de ce petit acarien de 3 mm au stade adulte) mais visible à l'œil nu.

Elles se nourrissent du sang d'animaux ou d'êtres humains. Elles vivent dans les forêts, les talus, les prairies, les herbes hautes, les pelouses, les gazons des piscines, les jardins, les arbustes, les haies, les parcs (espaces verts) et les aires de jeux et ce, du fait des migrations aviaires comme des échanges entre zones urbanisées et milieux sauvages.

Adulte
femelle



Adulte
mâle



Larve



Nymphe

Taille réelle

Leur densité varie à la fois avec le degré d'humidité, de la couverture végétale et avec l'abondance de la faune sauvage. Des rats des villes aux grands cervidés des bois, tout animal sauvage est un potentiel réservoir. On peut craindre aussi les tiques

fixées sur les animaux domestiques : ils restent un véhicule commode pour celles qui préfèrent la peau humaine.



Les tiques sont les vecteurs de nombreuses pathologies humaines et animales. Toutes les tiques ne sont pas porteuses de maladie. Cependant, mieux vaut les retirer au plus vite pour éviter les risques d'infection. En cas d'inflammation cutanée dans les jours (après 24h) suivant l'extraction (plaque rouge qui s'éclaircit au centre à distinguer de la rougeur immédiate au moment de la piqûre) ou en cas de tout problème de santé, consulter un médecin s'impose. En effet, si la tique est porteuse d'agents infectieux, le risque de transmission à l'homme augmente avec la durée d'attachement à la peau.

C'est lors de leur repas sanguin que la transmission de maladies peut se faire. Cette transmission est donc possible si :

- la tique est porteuse de germe,
- le temps de contact avec le sang est suffisant.

Il n'y a pas de protection absolue contre les piqûres, mais de simples précautions permettent de réduire ce risque.

Ainsi la vigilance s'impose pour les professionnels travaillant dans la nature, et pour les sportifs, les promeneurs etc... Le port de vêtements de couleur claire et couvrants est recommandé pour mieux repérer la tique. En restant sur les sentiers, le randonneur pourra peut-être éviter les tiques, mais dans chaque espace vert de nos villes et de nos campagnes le danger ne peut être écarté. Pour autant, pas de phobies, toutes les tiques ne sont pas porteuses de maladie.

La prévention des piqûres de tiques est donc essentielle. C'est tout l'objet de la campagne lancée par la Ville.

Contenu de la campagne d'information et de prévention proposée par la Ville de Besançon

A partir du 7 avril 2016, la Direction Hygiène Santé de la Ville de Besançon avec le concours des Directions Espaces Verts, Sports et Education, fait campagne pour prévenir et informer sur les piqûres de tiques.

**D'AVRIL À OCTOBRE,
NOUS SOMMES
DAVANTAGE
EXPOSÉS AUX
PIQÛRES DE TIQUES.**

**DES GESTES SIMPLES
PEUVENT ÉVITER
UNE ÉVENTUELLE
TRANSMISSION DE
GERMES.**

**ADOPTÉZ LES BONS
RÉFLEXES**

PIQÛRES DE TIQUES



Adulte femelle Adulte mâle Larve
Taille réelle Nymphe

ÉVITEZ LA PIQÛRE DE TIQUE
Lors de sorties plein-air, portez des vêtements de couleur claire pour mieux repérer la tique, couvrant les bras, les jambes et le cou. Mettez des chaussures fermées. En forêt, le port d'un chapeau est recommandé.

INSPECTEZ minutieusement l'ensemble du corps (plis des genoux, parties génitales, replis sous la poitrine, pliures des coudes, épaules, aisselles, cou, nuque, oreilles, cuir chevelu) pour repérer et retirer le plus tôt possible la tique. Renouvelez cette inspection le lendemain.

UTILISEZ UN CROCHET À TIQUE OU TIRE-TIQUE
(disponible en pharmacie ou parapharmacie)

- Choisissez le crochet à tique en fonction de la taille de la tique.
- Insérez la tique dans la fente du crochet à tique au plus près de la peau.
- Tournez lentement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, sans tirer jusqu'à ce que la tique se décroche.
- Désinfectez la zone de piqûre seulement après avoir extrait la tique et lavez-vous les mains.
- Assurez-vous que votre vaccination contre le tétanos est à jour.



SURVEILLEZ la zone de piqûre. Si vous constatez 24 h après la piqûre l'apparition d'une rougeur qui s'étend ou d'autres symptômes : maux de tête, fièvre, fatigue anormale, douleurs...
consultez votre médecin.



www.besancon.fr/tique

Direction Hygiène Santé
Tél. 03 81 87 80 90
hygiene-sante@besancon.fr

Ville de
Besançon



L'objectif de la campagne est d'inciter les Bisontins à adopter les bons réflexes

Précautions à prendre pour éviter le risque de piqûre de tique,
Comment repérer une tique sur son corps,
Comment extraire les tiques si vous avez été piqué,
Que faire en cas de piqûre.

Les actions

Lancement de la campagne le 7 avril en forêt de Chailluz, en présence des associations partenaires et d'élèves de CP-CE1 de l'école primaire des Montboucons de retour d'une balade en forêt de Chailluz. L'animatrice à la Petite Ecole dans la forêt, Sandra Reynaud leur rappellera les consignes à respecter pour éviter les piqûres de tique.

Un dépliant « Piqûres de tiques – Adoptez les bons réflexes » (réalisé par la Ville de Besançon et tiré à 10 000 ex), des crochets à tiques et des casquettes seront remis aux participants.

Diffusion des dépliants et d'affiches : «Piqûres de tiques – Adoptez les bons réflexes » lors de manifestations organisées par la Direction Espaces Verts, dans les écoles, les maisons de quartiers, les centres de loisirs, les pharmacies bisontines, le camping de Chalezeule, l'Office de tourisme de Besançon..., mais également dans les clubs sportifs de pleine nature et dans les manifestations sportives organisées par la Direction des Sports.



Distribution de crochets à tiques aux structures éducatives de la Ville. La trousse de 1^{er} secours fournie par la Direction Hygiène Santé (DHS) aux écoles maternelles et primaires sera complétée par des crochets à tiques, des dépliants et des affiches.

Sensibilisation des enfants accueillis à la Petite Ecole dans la forêt : intervention des animateurs et affiches posées dans les locaux, dépliant distribué aux enseignants des classes qui fréquentent le lieu. La trousse de 1^{er} secours fournie par la DHS aux enseignants des écoles primaires bisontines sera complétée par des crochets à tiques et un dépliant (environ 3 000 élèves des écoles bisontines y sont accueillis chaque année).

Implantation de panneaux spécifiques Forêt de Chailluz sur les lieux de grand passage du public dans la forêt de Chailluz : Hameaux des « Grandes baraques », des « Petites Baraques », du « Cul des Prés », à l'Enclos animalier et à la Petite Ecole dans la forêt.

Diffusion des 10 000 dépliants par les réseaux de la Ville, et dans les Ecoles maternelles et primaires, les Pharmacies de Besançon, les médecins, et maison de santé, à l'Office de tourisme de Besançon et au Camping municipal....

Les principales sources de surveillance

Deux sources d'informations existent en France :

Le Centre National de Référence de la borréliose de Lyme CNR,

Le Réseau Sentinelles (Inserm-InVS).

Les réseaux de surveillance reposent la plupart du temps sur des médecins volontaires ou « médecins sentinelles. »

La surveillance des maladies transmises par les tiques en Franche-Comté

Du fait de sa richesse en massifs forestiers, la Franche-Comté apparaît comme une région fortement exposée aux zoonoses dont les maladies transmises par les tiques. En 2010 un réseau de surveillance a été constitué par la Cellule Régionale d'Epidémiologie en Région (CIRE) de Bourgogne Franche-Comté à la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Franche-Comté. Son objectif était d'estimer, sur 2 ans, l'incidence de maladies transmises (dont la borréliose de Lyme) par les tiques en Franche-Comté et, si possible, de déterminer les zones géographiques les plus à risque. L'étude s'est déroulée du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2012.

Ce réseau de surveillance était constitué par près de 300 médecins volontaires de Franche-Comté. Une communication au Colloque Veille et Alerte de Bourgogne Franche-Comté du 3 décembre 2015 apporte des éléments.

Le plan d'actions 2015 du Ministère de la Santé

Aujourd'hui, les autorités sanitaires se préoccupent de maladies pouvant être transmises par les piqûres de tiques. La borréliose de Lyme, couramment désignée sous le nom de « maladie de Lyme » en est la principale. C'est une maladie complexe. Elle tient son nom de la ville de Lyme, aux Etats-Unis où elle a été décrite pour la première fois en 1975.

Transmise par piqûre de tique, la maladie de Lyme est une maladie infectieuse grave d'origine bactérienne. Peu connue du grand public et parfois même de certains professionnels de santé, difficile à diagnostiquer, cette maladie peut entraîner des troubles invalidants et douloureux **si elle n'est pas traitée à temps**. Le Ministère de la Santé a élaboré un plan d'actions pour lutter contre la borréliose de Lyme suite à la publication du rapport du Haut Conseil Santé Publique en 2014.

- Amélioration du diagnostic et de la prise en charge de la maladie de Lyme (information des professionnels de santé, évaluation des sérologies),
- Prévention et sensibilisation du public,
- Sollicitation de la recherche.

Les associations

Dans le projet de loi « santé 2016 », les 4 associations de France (Lyme sans Frontières, France Lyme, le Relais de Lyme et Lym'Pact) ont obtenu que la prévention des maladies vectorielles, au sens large, soit organisée.

4 associations se sont mises d'accord pour renforcer leur visibilité, pour une prévention à destination du grand public, pour que la forme chronique de la maladie de Lyme soit reconnue, pour un dépistage et une prise en charge des infections associées. Elles réclament aussi le financement de recherches et l'actualisation de la formation des professionnels de santé sur cette maladie émergente.

Chaque association a une compétence propre

- **Lym'Pact** : compétence prévention, information, sensibilisation contre les tiques en direction du grand public et de publics ciblés. Son siège est situé à Vesoul (70),
- **Lyme sans Frontières** : compétence juridique. L'objet de l'association a été défini dans ses statuts le 24 mars 2012 comme suit : promouvoir la recherche et l'information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme et défendre les personnes concernées par la maladie de Lyme,
- **France Lyme** : l'association France Lyme agit au service des malades et de la société. Elle propose du soutien personnalisé aux malades, des actions de prévention auprès de tous les publics : grand public, enfants, professionnels, sports, etc. Elle collabore avec différents médecins et groupes de médecins français et internationaux. Son siège social est à Arcueil (Val-de-Marne),
- **Le Relais de Lyme** : association nouvellement créée.